



Communauté
de communes
**LACQ ■
ORTHEZ**

< Dossier de PRESSE

Rapport annuel sur la
GESTION DES DECHETS
de la CCLO : chiffres et enseignements clés



Mardi 16 juillet 2019

1. Préambule	P. 3	
Des gestes du tri supérieurs aux moyennes nationales, mais encore un fort potentiel de réduction des déchets		
2. Les chiffres du tri en 2018	P. 4	
Quantités et répartition des déchets produits		P. 4
Bilan financier de la valorisation des déchets		P. 6
3. La gestion des déchets de la CCLO	P. 8	
Un haut niveau de services pour faciliter le tri		P. 8
Bilan et perspectives		P. 9
4. Contacts	P. 10	

Des gestes du tri supérieurs aux moyennes nationales, mais encore un fort potentiel de réduction des déchets

Bons trieurs, les habitants de la communauté de communes de Lacq-Orthez (CCLO) ont permis de dépasser les moyennes nationales en matière de recyclage des déchets ménagers en 2018. Recensés dans le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets de la CCLO, ces résultats montrent **le fort potentiel écologique et économique de la gestion des déchets**, véritables gisements de matières premières et d'énergie.

S'ils sont encourageants, ces chiffres révèlent aussi des **perspectives d'amélioration**, notamment en matière de réduction des déchets à la source et de recyclage.

Compétente dans la collecte et le traitement des déchets, par recyclage, incinération ou enfouissement, la CCLO a fixé la réduction des déchets non recyclables comme une priorité de son projet de territoire. Ce défi d'avenir ne pouvant être remporté que par l'engagement de tous, **la CCLO déploie ses services et actions de sensibilisation pour faciliter les gestes écocitoyens des habitants au quotidien.**

Quantités et répartition des déchets produits sur le territoire de la CCLO

CHIFFRES CLÉS

Pour 53 363 habitants.

Déchets produits en 2018 sur la CCLO Moyenne nationale*

■ 27 700 tonnes de déchets ménagers et assimilés produits au total | 519 kg par habitant

■ 10 730 tonnes d'ordures ménagères | 201 kg/hab 261 kg/hab

■ 4 718 tonnes d'emballages ménagers

> dont 2 493 tonnes de papiers, cartons, plastiques, aciers, aluminiums | 47 kg/hab 39 kg/hab (en 2017)

> 1 714 tonnes de verre | 32 kg/hab 32 kg/hab (en 2017)

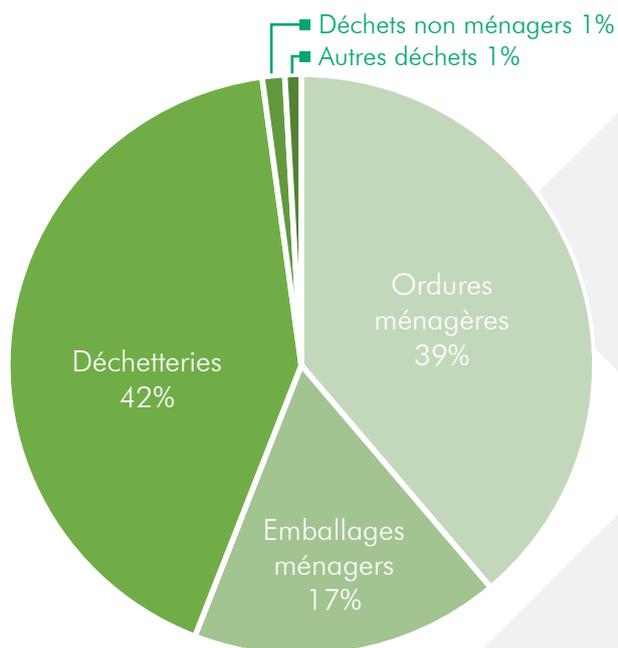
■ 11 593 tonnes portées en déchetteries | 217 kg/hab 202 kg/hab (en 2015)

■ 342 tonnes de déchets non ménagers

(cartons produits par certaines entreprises, assimilables aux déchets ménagers par leur type et leur quantité)

■ 248 tonnes d'autres déchets

* Sources données nationales : Ademe

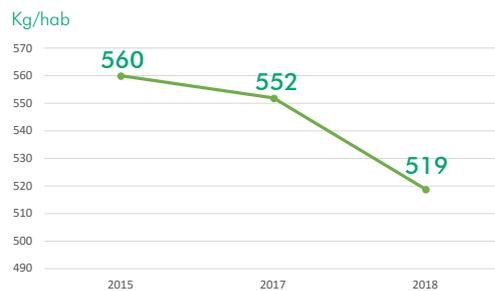


2. LES CHIFFRES DU TRI EN 2018

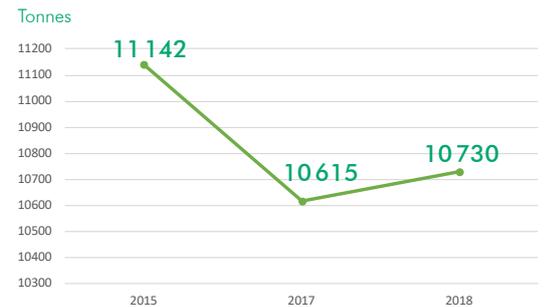
EVOLUTIONS ANNUELLES

Des chiffres stables, mais en net progrès par rapport à 2015.

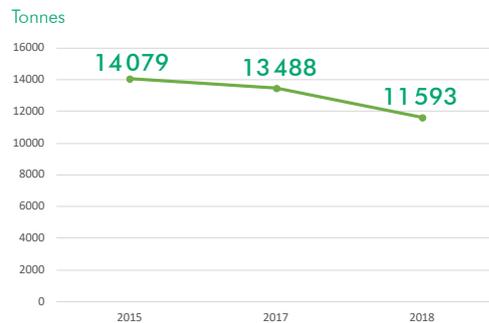
■ La quantité globale de déchets ménagers produits par habitant est en baisse constante.



■ La quantité de déchets déposés dans le bac des ordures ménagères diminue...



■ Une baisse des tonnages déposés en déchetteries, enregistrée suite à l'instauration de leur accès exclusivement réservé aux particuliers en janvier 2018.



■ ... Au profit d'une augmentation des emballages recyclables déposés dans le bac jaune et les bornes à verre.



ENCORE TROP DE « FAUSSES » ORDURES MÉNAGÈRES, AU DÉTRIMENT DU RECYCLAGE

En 2018, des quantités non négligeables de déchets recyclables ont été jetées par erreur dans le bac des ordures ménagères :

■ 35% d'emballages (cartons, plastiques, papiers, métaux et verre), qui auraient pu être recyclés s'ils avaient été jetés dans le bac jaune ou dans des conteneurs à verre.

■ 18% de textiles, qui auraient pu trouver une seconde vie ou être recyclés s'ils avaient été déposés dans les bornes dédiées.

Bilan financier de la valorisation des déchets : trier, c'est écologique et économique

CHIFFRES CLÉS

Déchets produits	Coût par habitant	Traitement & valorisation
Un total de 27700 tonnes	81 €	91% valorisés par recyclage matière ou création d'énergie.
10730 tonnes d'ordures ménagères	50 €	Traitées à l'usine d'incinération de Mourenx. La chaleur produite a été vendue à la Sobegi, les résidus solides ont été utilisés en sous-couche routière.
4718 tonnes d'emballages ménagers	9 €	Traitées et valorisées à l'usine d'incinération de Mourenx.
> 511 tonnes refusées soit 16% d'erreurs du tri		
> 4207 tonnes recyclées : 2493 tonnes de papiers, cartons, plastiques, aciers, aluminiums		Après traitement au centre de tri Valor Béarn à Sévignacq, vendues aux entreprises de recyclage.
1714 tonnes de verre		Recyclées à Vayres (33).
11593 tonnes déposées en déchetteries	18 €	<ul style="list-style-type: none"> > 4182 tonnes de déchets verts transformées en compost par Mont Compost, ou en broyage par la CCLO > 3431 tonnes valorisées dans différentes filières (mobilier, ferraille, cartons, bois...) > 2000 tonnes de gravats réutilisables.

LES RESSOURCES GÉNÉRÉES PAR LA VALORISATION DES DÉCHETS

■ Chaque jour, les gestes du tri adoptés par les habitants de la CCLO permettent d'économiser 277 m³ d'eau (soit la consommation annuelle de 5 personnes), ou encore 69 MWH d'électricité (soit la consommation annuelle de 7 personnes).

■ Transformés en nouvelles ressources matérielles ou énergétiques, les déchets génèrent des recettes financières, soit des économies pour la CCLO et ses habitants.

Pour financer le budget annuel de la gestion des déchets, d'un montant de 7 millions d'euros, 5,3 millions proviennent de la TEOM (taxe d'enlèvement des ordures ménagères), et 1,7 million des recettes principalement générées par la revente des déchets valorisés et du soutien incitatif des éco-organismes partenaires de la CCLO. Ainsi, plus ces recettes augmenteront, plus le taux de la TEOM diminuera.

2. LES CHIFFRES DU TRI EN 2018

ZOOM SUR LE RECYCLAGE DES EMBALLAGES MÉNAGERS

■ Les **4 207 tonnes d’emballages recyclés** ont généré **1,13 million €** de recettes...
... Alors que les **11 484 tonnes d’ordures ménagères incinérées** n’ont généré que **384 426 €** par la vente de vapeur à la Sobegi.

■ Contractualisées avec des entreprises certifiées, **les différentes filières de valorisation de ces déchets sont suivies de près par les services de la CCLO**, qui tracent chaque camion en partance du centre de tri. 75% de nos déchets plastiques sont par exemple recyclés en France, et 25 % en Europe.

Matériaux	Repreneurs	Recettes
Aluminium	CYCLAMEN	9 715 €
Briques alimentaires	PAPREC	434 €
Acier	PAPREC	17 091 €
Plastiques	VALORPLAST	47 901 €
Cartonnettes	PAPREC	27 868 €
Journaux, revues	PAPREC-MAREPA-RECUPRAT-SAICA	165 610 €
Verre	OI MANUFACTURING	41 084 €
Soutiens à la performance	Eco-organismes	Recettes
Soutiens estimés	CITEO EMBALLAGES	746 236 €
Soutiens estimés	CITEO PAPIERS	73 310 €
Soutiens estimés	NESPRESSO	1 803 €
Total		1 131 052 €

TEXTILES, COMPOSTAGE À DOMICILE : ZOOM SUR LE DÉTOURNEMENT DE DÉCHETS

■ En 2018, **231 tonnes de textiles** ont été déposées en déchetteries ou dans les 40 bornes à vêtements réparties sur le territoire de la CCLO (soit 4 kg par habitant). Une augmentation par rapport à 2015 (182 kg) et 2017 (214 kg).

Collectées par Eco TLC via l’entreprise solidaire Le Relais 64, elles ont pu être revendues dans des friperies solidaires (61%), recyclées en laines d’isolation (26%) ou en chiffons (10%). Pris en charge par l’éco-organisme, ce détournement de déchets n’a généré aucun frais pour la CCLO. Mieux encore, il a permis **d’éviter une dépense de collecte et de traitement évaluée à 61 000 €**, si ces textiles s’étaient retrouvés dans le bac des ordures ménagères.

■ De la même façon, il a été estimé que **1 088 tonnes de déchets verts ont été détournées** en 2018, grâce au compostage individuel. Soit **une économie de 287 000 €** environ, grâce aux gestes des habitants et aux composteurs proposés gratuitement par la CCLO. Fin 2018, **6 890 foyers en étaient équipés**, soit 37% des pavillons du territoire.

La collecte des déchets et leur traitement relèvent de la compétence de la CCLO. Suite aux différentes fusions intercommunales, elle a harmonisé ses prestations pour atteindre une même qualité de service sur l'ensemble du territoire. Après une réorganisation des modes de collecte en 2015, cette harmonisation s'est achevée en 2018 avec les modalités d'accès aux déchetteries, désormais réservées aux particuliers résidant sur le territoire.

Les progrès enregistrés dans le rapport 2018 de la gestion des déchets de la CCLO montrent que ses actions menées auprès des habitants portent leurs fruits.

Un haut niveau de services pour faciliter le tri

LA COLLECTE SÉLECTIVE DES DÉCHETS : UN SERVICE ÉLEVÉ EN PORTE À PORTE ET DE NOMBREUX POINTS D'APPORT

- Les **ordures ménagères** sont collectées en **porte à porte une fois par semaine**, en sacs dans les poubelles à couvercle vert. Certaines rues de l'hypercentre d'Orthez sont collectées deux fois par semaine et d'autres en conteneurs enterrés.
- Tous les **emballages ménagers**, sauf le verre, sont collectés en **porte à porte une semaine sur deux**, en vrac dans les poubelles à couvercle jaune. Certaines rues de l'hypercentre d'Orthez sont collectées deux fois par semaine et d'autres en conteneurs enterrés.
- Les **emballages en verre** doivent être déposés dans l'une des **240 colonnes à verre** réparties sur le territoire.
- Les **déchets verts** (tontes, feuilles, tailles d'arbre) sont acceptés en **déchetterie**. Des **collectes à domicile** sont proposées le 1^{er} mercredi du mois, sur réservation téléphonique.
- Les **objets encombrants** (machines à laver, literie, meubles) sont acceptés en **déchetterie**. Des **collectes à domicile** sont proposées le 3^e mercredi du mois, sur réservation téléphonique.
- Les **textiles**, chaussures ou maroquineries, peuvent être déposés dans l'une des **40 bornes du Relais 64** réparties sur le territoire.

7 DÉCHETTERIES EN ACCÈS GRATUIT POUR LES HABITANTS

Depuis 2018, les professionnels n'ont plus accès à ces déchetteries, non adaptées à leurs déchets. **Lieux permettant le tri, elles sont réservées aux particuliers**, qui doivent se munir d'une carte fournie par la CCLO pour y accéder. Sur place, un gardien est à leur disposition pour les aider à trier. Ces nouvelles modalités ont permis de **réduire les quantités de déchets déposées de 22%** par rapport à 2017.

UNE EXTENSION PILOTE DU TRI À TOUS LES TYPES D'EMBALLAGES

L'adhésion de la CCLO au syndicat mixte Valor Béarn, gestionnaire d'un centre de tri dernier cri à Sévignacq, a permis d'expérimenter depuis novembre 2015 une extension du tri à tous les emballages. Y compris les blisters, pots de yaourt et autres plastiques qui ne sont généralement pas admis dans le bac jaune du recyclage. Une avancée notable pour la réduction des déchets incinérés, au profit du recyclage matière.

LA RÉDUCTION DES DÉCHETS À LA SOURCE

Le meilleur déchet étant celui que l'on ne produit pas, la CCLO a mis en place des actions favorisant le réemploi, avec les **bornes à textiles** par exemple, et l'évitement de déchets, avec des **Stop-Pub** pour les boîtes-aux-lettres, ou encore des **composteurs individuels**.

L'ACCOMPAGNEMENT ET LA SENSIBILISATION DU PUBLIC

Une ambassadrice du tri et des supports de communication (guide des déchets, mémo-tri, vidéos ludiques, quizz en ligne...) visent à accompagner les habitants au quotidien.

Bilan et perspectives

La **loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte** de 2015 a fixé pour objectif une réduction de 10 % des déchets ménagers entre 2010 et 2020. En 2010, la quantité de déchets produits par habitant était de 541 kg sur le territoire de la CCLO. Avec 519 kg par habitant en 2018, la CCLO devrait donc encore diminuer ce chiffre de 32 kg par habitant d'ici à 2020.

Alors que cette échéance approche, et que le **projet de loi anti-gaspillage** pour l'économie circulaire vient d'être présenté en Conseil des Ministres ce 10 juillet, la CCLO a dégagé plusieurs axes d'amélioration pour remporter ce défi d'avenir. Elle a d'ailleurs lancé en 2018 un **plan local de prévention des déchets ménagers**. Actuellement en cours d'élaboration, il devrait être validé d'ici à fin 2019.

RÉDUIRE LES ERREURS DU TRI EN SENSIBILISANT LES HABITANTS

- Encore **511 tonnes de refus du tri**, soit 16% des déchets du bac jaune qui ne devraient pas s'y trouver.
- Encore **3 219 tonnes d'emballages potentiellement recyclables** mis par erreur dans la poubelle des ordures ménagères, soit 35 % de son contenu qui auraient pu être évités.
- Encore **18% de textiles dans le bac des ordures ménagères**, et seulement 4 kg par habitant déposés dans les bornes dédiées, alors que la moyenne nationale est de 12. **Pour aider les habitants à mieux valoriser ce gisement, la CCLO va quasiment doubler son parc, en installant 31 nouvelles bornes dès cet été**, à côté de ses bornes à verre.

RÉDUIRE LES DÉCHETS À LA SOURCE GRÂCE À L'ACTION DE TOUS

- Par la lutte contre le gaspillage, le détournement de déchets et le réemploi.

ZOOM : ASTUCES RESPONSABLES POUR PIQUE-NIQUES ET BARBECUES D'ÉTÉ

- Privilégier les éco-gobelets et la vaisselle lavable au jetable.
- Ne pas oublier de recycler...
 - > Tous les emballages, en plastique, carton, aluminium, métal : en vrac, vides et non empilés, dans le bac jaune.
 - > Les bouteilles ou bocaux en verre : dans les bornes dédiées.

5. CONTACTS

Communauté de communes de Lacq-Orthez

Rond-point des Chênes - BP 73

64 150 MOURENX

05 59 60 03 46

www.cc-lacqorthez.fr

Le service déchets à votre écoute

au 05 59 60 95 42

Sylvie Brouat

Responsable du pôle environnement

Véronique Lahoun

Responsable du service déchets | Pôle environnement

05 59 60 95 42

Sophie Hazera

Chargée de communication et des relations presse

05 59 60 84 26

s-hazera@cc-lacqorthez.fr